Ce document constitue un outil de documentation et n'engage pas la responsabilité des institutions

►B

DÉCISION DE LA COMMISSION

du 17 octobre 2007

portant création du Groupe d'experts sur la traite des êtres humains

(2007/675/CE)

(JO L 277 du 20.10.2007, p. 29)

abrogée par:

	Journal officiel		
	n°	page	date
Décision 2011/502/UE de la Commission du 10 août 2011	L 207	14	12.8.2011

La dernière version consolidée avant abrogation est disponible sous le lien suivant:
http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=CONSLEG:2007D0675:20080723:FR:PDF